

Tensions d'approvisionnement

Spécialités contenant de la rifampicine

Février 2026

Point de situation – S6

Causes

- Retard de livraison substances actives / difficultés capacitaires pour les médicaments commercialisés par le laboratoire Sanofi
- Pas de problèmes de qualité de fabrication
- Tensions d'approvisionnement prévues jusqu'en avril
- ➔ Tensions des approvisionnements au niveau international

Etat des stocks à date

- RIFADINE INJECTABLE : 3 mois
- RIFADINE SUSPENSION BUVABLE : 4 mois
- RIFADINE GELULE :
 - B8 : 3,5 mois
 - **B30 : 0,5 mois** (*compensé par la spécialité RIMACTAN non impactée*)
- RIFINAH : 3,5 mois
- RIFATER : **0,4 mois**

Prochaines livraisons : S7 – S10

Etat des stocks tenant compte des prochaines livraisons

- RIFADINE INJECTABLE : 5,6 mois (S7)
- RIFADINE SUSPENSION BUVABLE : 6,8 mois (S9)
- RIFADINE GELULE :
 - B8 : 5,9 mois (S7)
 - **B30 : 1,7 mois (S7)**
- RIFINAH : 4,8 mois (S10)
- RIFATER : **3 mois (S7)**

Autre spécialité disponible à base de rifampicine : **RIMACTAN GELULE 300 mg**
(laboratoire Sandoz)

Points de vigilance

- Augmentation importante récente des commandes en RIFINAH
➔ *augmentation des ventes de 176% entre 15/01 et 03/02*
- Prochaine livraison en RIFATER (après S7) en avril 2026
- Visibilité limitée à court terme sur les capacités de production

Mesures de gestion

Pas de mesures

- RIFADINE SUSPENSION BUVABLE
- RIFADINE INJECTABLE

Mesures en place

Canal Ville : Grossistes-répartiteurs approvisionnés par dotation à 100%

Canal Hôpital : Limitation des ventes à 100%

- RIFADINE GELULE
- RIFINAH
- RIFATER

Fiches de tension d'approvisionnement publiées le site internet de l'ANSM

- RIFADINE GELULE (B30)
- RIFATER

+ RIFINAH par mesure de sécurité suite à l'augmentation importante des ventes (*blocage des exportations*)

Mesures de gestion

Afin de préserver les unités de RIFATER, **les mesures de dépannage suivantes sont proposées par le laboratoire Sanofi** pour les officines de ville/CLAT :

- **Renouvellement de traitement** : dépannage accordé en RIFATER pour une durée d'un mois par patient, avec un nombre de boîtes adapté à la posologie prescrite.
- **Initiation de traitement** : orientation vers des alternatives thérapeutiques disponibles, à savoir :
 - RIFINAH + PIRILENE
 - Autres spécialités à base de rifampicine, d'isoniazide et de pyrazinamideen rappelant les différences de dosage en substances actives entre RIFATER et les autres spécialités et la nécessité d'ajuster les posologies en conséquence.

A ce stade → approvisionnements couvrent les besoins

Suivi régulier des stocks et des approvisionnements

Temps d'échanges / remontées de terrain